HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

L'excellence suisse
en formation professionnelle

CAS ACCOMPAGNEMENT CLINIQUE EN SOINS SPÉCIALISÉS

ACCOMPAGNER DES PROFESSIONNEL·LES DES SOINS SUR LA PLACE DE TRAVAIL

CAS Accompagnement clinique en soins spécialisés

Vous exercez une fonction d'accompagnement clinique à la pratique professionnelle dans le milieu de la santé, vous aspirez à améliorer et consolider vos compétences pour évoluer et développer votre carrière.

Vous souhaitez :

- accompagner des pairs en formation avec davantage de technique et de légitimité
- encadrer des collègues sur la place de travail
- acquérir des outils réflexifs pour soutenir la personne dans son évolution
- gagner une reconnaissance de votre expertise en qualité de formateur·trice sur le terrain

Dans la formation continue certifiante *Accompagnement clinique en soins spécialisés (CAS ACSS)* vous apprendrez à :

- créer un environnement de travail favorable au développement des compétences de chacun·e
- créer des situations d'accompagnement de concert avec les personnes accompagnées
- faciliter l'intégration des nouveaux et nouvelles collègues en situation de travail

« Aider à transformer les situations de travail sur le terrain en situations d'apprentissage constitue l'un des enjeux clés de la formation. »
Isabelle Fristalon, Responsable de filière

En un coup d'oeil

Public

- Infirmier·ères spécialisé·es en anesthésie, soins intensifs, néonatalogie, urgence, bloc opératoire
- Infirmier·ères exerçant dans des secteurs spécialisés : oncologie, soins palliatifs, ambulatoire, Sage-femmes et sage femmes hommes

Agenda

- La prochaine session se déroulera du 2 octobre 2024 au 11 juin 2025.

Prix

- CHF 4'000.- + CHF 100.- (frais d'inscription)
- Formation reconnue par la République et le Canton de Genève et partiellement financée par le chèque annuel de formation.

Points forts

- Approche des situations professionnelles réelles et concrètes par l'analyse de l'activité
- Partage d'expérience entre pairs, mixité des secteurs professionnels

Certification
Certificate of Advanced Studies HEFP *Accompagnement clinique en soins spécialisés* – 10 ECTS – 300 heures d'apprentissage réparties sur les jours de cours, le travail personnel tout au long de la formation et les travaux de qualification des modules.
Pour les titulaires d'un Bachelor HES-SO dans le domaine concerné, ce CAS permet l'obtention de l'équivalence du CAS Praticien·ne Formateur·trice HES-SO sous réserve des conditions posées par la HES-SO.
Perspectives
Le module Techniques d'aide à l'explicitation du CAS Mesures de soutien pédagogique, ainsi que d'autres formations certifiantes organisées selon un parcours personnalisé de Spécialisation en formation professionnelle pourraient vous intéresser.

Public cible et objectifs

Le *CAS Accompagnement clinique en soins spécialisés (ci-après CAS ACSS)* s'adresse aux professionnel·les du domaine de la santé, en possession d'un titre d'une haute école spécialisée, exerçant une fonction d'accompagnement clinique à la pratique professionnelle. Il vise à développer chez ces professionnel·es les moyens et compétences pour transformer les situations de travail, sur le terrain, en situations d'apprentissage.

Cette formation contribuera à améliorer vos conditions de travail par une meilleure anticipation des situations et à affirmer votre posture de formateur·trice. Elle vous apportera des clés pour mieux appréhender votre activité et celle de vos pairs. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres collègues qui partagent vos problématiques et vos

pratiques, afin de s'enrichir d'une intelligence collective.

Contexte

Le *CAS ACSS* s'inscrit dans un contexte d'évolution constante des environnements professionnels du soin. L'accroissement des besoins d'encadrement sur la place de travail exige des professionnel·les un développement de leur capacité à accompagner en situation réelle ou simulée de soin, une compréhension des trajectoires de formation et une capacité à collaborer avec les partenaires. Les situations de soin confrontent notamment les formateurs de terrain à la prise en compte des priorités, à la gestion de l'implication émotionnelle des personnes et à la nécessité d'intervenir adéquatement.

Les professionnel·les et les institutions ont à gagner de ce développement de compétence tant en termes de reconnaissance des pratiques, de légitimité des professionnels, de constitution d'une communauté de praticiens que de contribution à la santé au travail.

Modules et agenda

Modules

Le *CAS ACSS* est composé de trois modules successifs, répartis sur neuf mois. Le plan d'études et le descriptif de modules détaillent les contenus travaillés.

Module OPP Exploitation de son environnement de travail – 4 ECTS – 6 jours
... pour développer des opportunités de formation avec la personne accompagnée et/ou en formation

Module REF Conception d'un environnement pédagogique – 3 ECTS – 5 jours
... pour favoriser sa réfléxivité et son développement professionnel

Module TRAJ Organisation de l'accompagnement clinique – 3 ECTS – 4 jours
... pour orienter la trajectoire de la personne accompagnée

Agenda CAS ACSS 2024-2025

Les journées de formation se déroulent à la HEFP de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45.

Approche pédagogique et intervenants

Approche pédagogique

La formation articule plusieurs modalités pédagogiques :

- prise en compte des situations réelles de pratique pour élaborer les situations de formation sur la place de travail

- exploitation des vidéos d'activités réelles
- mise en activité tout au long de la formation à travers les analyses individuelles ou en sous-groupe,
- réalisation d'entretiens d'accompagnement clinique
- partage d'expérience entre pairs
- mixité des secteurs professionnels
- groupe 10 à 16 personnes

La formation vous offre un espace de recul et de réflexion sur votre pratique.

Intervenant·es

Exploitation de son environnement : Isabelle Fristalon, HEFP, Fabrice Roublot et Myriam Meuwly

Conception d'un environnement pédagogique : Isabelle Fristalon, HEFP, Corinne Divorne

Organisation de l'accompagnement clinique : Isabelle Fristalon, HEFP, Fabrice Roublot, Patrick Rywalski, HEFP

Conditions d'admission

Votre parcours répond aux conditions suivantes :

- être en possession d'un titre HES du domaine de la santé ou jugé équivalent
- disposer d'une expérience professionnelle de quatre ans minimum dans le domaine des soins spécialisés en hôpital
- exercer la fonction d'accompagnement clinique à la pratique professionnelle durant la formation

Conditions de réussite et de qualification

Pour obtenir le diplôme de formation continue *CAS Accompagnement clinique en soins spécialisés* vous remplissez les conditions suivantes :

- implication durant la formation et au minimum participation de 80% de chaque module
- accomplissement du travail personnel hors des journées de formation (lectures, tenue d'un journal de bord, prise en compte des apports de la formation dans le cadre de sa pratique professionnelle…)
- réussite des travaux écrits ou oraux de qualification

Le module OPP est ponctué par un oral, organisé sur une journée, en collectif afin de favoriser la continuité des apprentissages. Le module REF est validé par un écrit basé sur la réalisation d'un entretien clinique et son analyse. Le module TRAJ est validé par un travail écrit.

Contacts

Dre Isabelle Fristalon
Maîtresse d'enseignement
+41 58 458 22 35, E-Mail

Martine Goncerut
Collaboratrice spécialisée
+41 58 458 22 83, E-Mail

Inscription

Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP
Avenue de Longemalle 1
CH-1020 Renens
Adresse postale : CP 192
CH-1000 Lausanne 16 Malley
Téléphone +41 58 458 22 00
info@hefp.swiss
www.hefp.swiss

25.03.2024